

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 05 AOÛT 2025 à 20h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mme GONTRAND Marie-laure, M. OZIL Bernard, Mme PAILLERON Marianne M. Patrick ASTIER, , Laurence HOTTE, M. Denis ROUME
Mmes Sylvie CANTA, Hélène BERTRAND, Michelle FROMONT, Sidonie JABBOUR, MM. Gwenaël CHAZOT, Cyrille PONSOT, David ALBRAND, M. BOUZRAA Nordine.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2025_97 : CHAUFFAGE ET CLIMATISATION ÉCOLE

La pompe à chaleur / climatisation de l'école maternelle étant hors service, elle doit être remplacée.

L'entreprise Axima a réalisé 3 devis :

- classe de maternelle, entrée, salle de repos et réfectoire : 26 760 € TTC ;
- 1^{er} devis salle des instituteurs + salle des primaires : 10 800 € TTC ;
- 2^{ème} devis salle des instituteurs + salle des primaires : 13 200 € TTC.

L'entreprise Climatpro a réalisé 3 devis :

- classe de maternelle, entrée, salle de repos et réfectoire : 23 813,75 € TTC ;
- salle des instituteurs : 6 279,11 € TTC ;
- salle des primaires : 6 552,26 €.

L'accent est mis sur la nécessité de réaliser les travaux au plus vite.

Après avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de choisir l'entreprise Climatpro pour la classe de maternelle, entrée, salle de repos et réfectoire, et pour la salle des primaires ;
- charge le Maire de signer les devis correspondants avec possibilité de négociation.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

M. Bernard CHEVILLIAT,
Maire de LAGORCE

Envoyé en préfecture le 05/09/2025

Reçu en préfecture le 05/09/2025

Publié le

ID : 007-210701264-20250805-DE_2025_97-DE

S²LO

